

ASSEMBLÉE NATIONALE
9 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN911

présenté par
M. Jacques, rapporteur

ARTICLE 17

À la dernière phrase de l'alinéa 6, substituer à la seconde occurrence du mot :

« ils »

les mots :

« les militaires mineurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.